Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro TBORGO, veuillez visiter :
bacprotborgo.fr/annales-sujets-et-corriges

Épreuve E3, sous-épreuve E33 : Réalisation d’ouvrage, unité U.33, échafaudage et étaiement

Session 2014 • Code sujet : **1406-TBO P33** • Durée : **2 h** • Coefficient : **1**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Étaiement et échafaudage (3 questions) **Page 3**

2. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 5**

Sujet officiel (PDF) : https://bacprotborgo.fr/assets/annales/bac-pro-tborgo/E3 - Réalisation d’un ouvrage (Gros Œuvre)/2014/Bac Pro TBORGO - E3 - Réalisation d’un ouvrage (Gros Œuvre) - Session 2014 - 4-Sujet.pdf

1. Étaiement et échafaudage

Vous devez monter un échafaudage de pied avec un plancher à 4,00 m pour tracer une baie de dimensions 40 × 60 HT, dont le niveau d'assise se situe à +5,00 m. L'amarrage à la façade est interdit ; la notice technique, le matériel d'échafaudage et le matériel de sécurité individuelle sont fournis.

Question 1-2. Positionner correctement l'échafaudage en respectant un décalage maximal de 20 cm par rapport au mur, caler les pieds et mettre l'ensemble de niveau. Assurer sa stabilité en plaçant correctement les contreventements.

1. Implanter l'échafaudage parallèlement au mur, avec un écart maximal de 20 cm, pour permettre le traçage de la baie de 40 × 60 cm HT, dont l'assise est à +5,00 m.
2. Poser les pieds sur un sol résistant, installer les cales et régler les vérins pour obtenir une assise stable et un ensemble de niveau.
3. Placer les contreventements conformément à la notice. L'amarrage à la façade étant interdit, respecter la configuration auto-stable prévue par la notice. Ne pas utiliser l'échafaudage si sa stabilité n'est pas assurée.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Écart au mur : 20 cm maximum; pieds calés, échafaudage de niveau et contreventé conformément à la notice, sans amarrage à la façade.

Question 3-4. Installer correctement les protections collectives, notamment les garde-corps et les plinthes. Réaliser le montage en respectant les règles de sécurité individuelles et collectives.

Monter l'échafaudage selon la notice et la méthode de montage sécurisée prévue. Mettre en place les protections collectives avant d'utiliser le plancher de travail.

- Installer les garde-corps et les plinthes aux emplacements prévus, sans laisser de rive non protégée.
- Porter les EPI adaptés, notamment casque et chaussures de sécurité. Utiliser un harnais seulement si la notice le prévoit, avec un ancrage adapté et autorisé, indépendant de la façade.
- Baliser la zone, garder les accès dégagés et ne pas travailler sur un échafaudage incomplet ou instable.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Garde-corps et plinthes en place; montage conforme à la notice, EPI portés et zone de travail sécurisée.

Question 5. Assurer le démontage de l'échafaudage en sécurité, puis ranger et stocker correctement le matériel dans les mêmes conditions.

Après le traçage, interdire l'accès à l'échafaudage et le démonter selon la notice, dans l'ordre inverse du montage, du haut vers le bas. Retirer les éléments progressivement et conserver les contreventements nécessaires jusqu'à ce que la stabilité soit assurée autrement.

Descendre les pièces de façon contrôlée, sans les lancer. Trier le matériel, vérifier son état, puis le ranger par type dans l’emplacement prévu. Maintenir le balisage et les règles de sécurité jusqu’à la fin du démontage et du stockage.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Démontage sécurisé du haut vers le bas; éléments descendus sans les lancer, triés et rangés correctement.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2014)

Bilan de l'épreuve : Cette activité pratique de l'épreuve E3, sous-épreuve E33, du Bac professionnel Technicien du bâtiment, session 2014, porte le code 1406-TBO P33. D'une durée de 2 h et de coefficient 1, elle concerne le montage puis le démontage d'un échafaudage de pied pour tracer une baie à +5,00 m, sans amarrage à la façade. Les compétences évaluées sont le positionnement, la stabilité, les protections collectives et la sécurité.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le plancher de travail est prévu à 4,00 m pour tracer une baie dont le niveau d'assise est à +5,00 m.
- Le décalage entre l'échafaudage et le mur ne doit pas dépasser 20 cm.
- Les pieds doivent être calés, l'ensemble mis de niveau et les contreventements correctement placés.
- Les garde-corps et les plinthes sont les protections collectives dont la mise en place est évaluée.

Points de vigilance & attentes du jury

- Respecter le décalage maximal de 20 cm par rapport au mur.
- Vérifier le calage des pieds, le niveau de l'échafaudage et le placement des contreventements.
- Installer les garde-corps et les plinthes et respecter les règles de sécurité pendant le montage.
- Démonter en sécurité et ranger correctement le matériel ; aucun barème chiffré par tâche n'est imprimé.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment respecter le positionnement demandé pour l'échafaudage ?

Placez l'échafaudage à 20 cm maximum du mur. Vérifiez ensuite que ses pieds sont calés et que l'ensemble est de niveau, deux critères explicitement mentionnés dans la grille d'évaluation.

Q : Comment assurer la stabilité sans amarrer l'échafaudage à la façade ?

L'amarrage à la façade est interdit dans cette situation. Placez correctement les contreventements et suivez la notice technique fournie ; leur mise en place est le critère de stabilité indiqué dans le sujet.

Q : Le sujet donne-t-il des points par tâche ou un temps à consacrer à chaque étape ?

Le sujet prévoit une durée totale de 2 h et un coefficient de 1. La colonne du barème apparaît dans la grille, mais aucune répartition de points par tâche ni aucun temps intermédiaire n'y sont renseignés.

Q : Quels critères de notation sont indiqués pour cette activité ?

La grille évalue l'écartement, le calage, le niveau, les contreventements, les garde-corps et les plinthes. Elle évalue aussi la sécurité du montage et du démontage, ainsi que le rangement et le stockage du matériel.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacprotborgo.fr/assets/annales/bac-pro-tborgo/E3 - Réalisation d'un ouvrage (Gros Œuvre)/2014/Bac Pro TBORGO - E3 - Réalisation d'un ouvrage (Gros Œuvre) - Session 2014 - 4-Sujet.pdf
Ressources Bac Pro TBORGO : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.